



Doc. 13423

05 février 2014

L'urgence humanitaire liée à l'accueil des réfugiés et l'intensification de l'assistance internationale aux pays de l'Europe méridionale

Proposition de résolution

déposée par Mme Lorella STEFANELLI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'instabilité politique découlant des conflits dans les pays du sud de la Méditerranée, les affrontements entre régime et opposition en Syrie qui ont débouché sur de véritables guerres civiles et les événements dans plusieurs États du continent africain ont provoqué et intensifié des flux migratoires massifs, avec plusieurs milliers de personnes qui fuient ces pays.

L'île de Lampedusa constitue un point d'entrée pour les réfugiés de ces pays, dans un flux croissant, à l'origine de véritables hécatombes de naufragés. D'une année sur l'autre, la population et les institutions de l'île se mobilisent, faisant preuve d'une humanité et d'une générosité indéniables malgré des conditions difficiles suite au nombre très élevé de migrants qui arrivent sur leurs côtes.

L'urgence humanitaire dure depuis longtemps et concerne tous les pays – Italie, Espagne, Malte, Chypre et Grèce – où arrivent les réfugiés qui fuient leurs pays d'origine et risquent leur vie pour chercher un abri en Europe.

Le thème de l'accueil des réfugiés et en particulier le respect des droits de l'homme sont des sujets d'intérêt commun, de souci et de responsabilité, directe ou indirecte, de tous les États membres. C'est pourquoi l'Assemblée parlementaire devrait examiner en priorité les aspects humanitaires de l'accueil des réfugiés et l'intensification de l'assistance internationale aux pays qui, tels que l'Italie, l'Espagne, Malte, Chypre et la Grèce, sont en première ligne face à cette urgence humanitaire.

Cette urgence concerne tous les États membres et ces pays ne doivent pas être laissés seuls. Il faut donc mettre en œuvre une action européenne commune dans l'intérêt général de tous les pays et pour sauver des vies en Méditerranée.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

STEFANELLI Lorella, Saint-Marin, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
AIELLO Ferdinando, Italie, SOC
ALLAVENA Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
ANDREOLI Paride, Saint-Marin, SOC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
BONET PEROT Sílvia Eloïsa, Andorre, SOC
CHAOUKI Khalid, Italie, SOC
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
CLUNE Deirdre, Irlande, PPE/DC
CORSINI Paolo, Italie, SOC
CROSIO Jonny, Italie, GDE
D'ARCY Jim, Irlande, PPE/DC
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
DJUROVIĆ Aleksandra, Serbie, PPE/DC
DOUROU Eirini, Grèce, GUE
FOURNIER Bernard, France, PPE/DC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GOZI Sandro, Italie, SOC
KALMÁR Ferenc, Hongrie, PPE/DC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
KYRIAKIDOU Athina, Chypre, SOC
LAZZARI Luca, Saint-Marin, GUE
LOUKAIDES George, Chypre, GUE
MAGRADZE Guguli, Géorgie, SOC
MARIANI Thierry, France, PPE/DC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
MITCHELL Olivia, Irlande, PPE/DC
MORENO PALANQUES Rubén, Espagne, PPE/DC
NICOLAIDES Nicos, Chypre, SOC
NICOLETTI Michele, Italie, SOC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
PAPADIMOULIS Dimitrios, Grèce, GUE
PETRENCO Grigore, République de Moldova, GUE
PIPILI Foteini, Grèce, PPE/DC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
RAČAN Ivan, Croatie, SOC
ROUQUET René, France, SOC
SANTERINI Milena, Italie, NI
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
TRANTAFYLLOS Konstantinos, Grèce, SOC
TÜRKEŞ Tuğrul, Turquie, GDE
TZAVARAS Konstantinos, Grèce, PPE/DC
VALEN Snorre Serigstad, Norvège, GUE
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe

WACH Piotr, Pologne, PPE/DC
WERNER Katrin, Allemagne, GUE